

CONGRÈS DE LA CES

Le 14^e congrès de la confédération européenne des syndicats s'est tenu à Vienne en Autriche du 21 au 24 mai 2019.

Ce congrès s'est ouvert dans un contexte de crise gouvernementale en Autriche. Ceci a redonné un peu d'espoir à certain-es congressistes sur la possibilité de contenir les mouvements d'extrême droite qui se développent partout en Europe, avec leur cortège de non dialogue social et de régression sociale, comme en Autriche où le passage aux 12h de travail par jour et 60 heures par semaine a été voté.

38 pays étaient représentés soit 91 syndicats, 10 fédérations européennes, deux comités (femmes et jeunes).

Luca Visentini, secrétaire général sortant, se représentant et réélu, s'est félicité de son mandat, car la CES a obtenu des améliorations comme le Socle européen des droits sociaux. D'une façon prévisible Laurent Berger a été élu Président de la CES, avec 4 vice-président-es.

Un appel clair a été porté pour la manifestation prévue en Suisse le 17 juin prochain pour les 100 ans de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Les congressistes de moins de 35 ans (appelés les jeunes) ne représentaient qu'à peine 10 % des 650 présent-es. Pourtant ils et elles se sont largement exprimés sur beaucoup de sujets. Morceaux choisis : la recherche est limitée dans certains pays européens ; l'accès à l'éducation est essentiel à la démocratie ; alors que les jeunes ont de plus en plus de mal à devenir adulte, nous demanderons à la commission européenne de développer la formation en tous lieux, y compris celui de l'entreprise.

ETUCE, fédération syndicale européenne à laquelle la FERC est affiliée, s'est également exprimée. Quelques morceaux choisis : l'éducation est une

source de revenu futur ; importance d'une éducation formelle, humaine et sociale qui va façonner la démocratie. L'investissement dans l'éducation est si pauvre, que « l'Europe » a été obligée de demander à 24 pays de faire un effort pour augmenter leur budget dans ce domaine. Les libéraux-ales sont en train de multiplier les écoles privées qui rapportent des bénéfices. Les « pauvres » n'auront pas ce choix.

Nous devons combattre cela - On doit parler avec les employeur-ses des enjeux pédagogiques et pas seulement des lacunes des salarié-es. - Pas d'étude qu'on ne pourrait pas payer. Il faut veiller à la qualité de l'apprentissage. Besoin de formateur-trices qualifiés. Quand ils/ elles le sont, ils/elles sont sous payés. C'est une honte ! Les employeur-ses doivent payer pour qualifier leurs employé-es et non pas les licencier quand ils/elles sont dépassés par manque de formation. Cela leur permet trop souvent d'embaucher d'autres salarié-es plus qualifiés qu'ils licencieront à leur tour quand ils/elles seront déqualifiés.

Les interventions ont été nombreuses et très diversement appréciées, comme celle J-C Juncker président de la commission européenne, ou celle du premier ministre portugais.

Quelques amendements ont été proposés lors de ce congrès, mais n'ayant pas obtenu la majorité des 2/3 ils n'ont pas été retenus.

Notre délégation CGT, composée de 6 membres titulaires et 2 suppléant-es, n'est intervenue que 2 fois lors de ce congrès : sur les salaires minimums décents en Europe et la baisse du temps de travail et sur les migrant-es économiques ou réfugié-es, victimes du capitalisme.

Ces 2 textes sont sur le site CGT de la confédération (<http://www.cgt.fr>).

Globalement les syndicats « du sud » critiquent plus le fonctionnement de la CES et sont sur la mobilisation des travailleurs, travailleuses qu'ils/elles soient salarié-es, « ubérisé-es » ou dépendant-es, comme soutien et amplificateur de leurs revendications. Les syndicats « du nord » préfèrent le consensus et la négociation. Tous sont d'accord pour clamer l'urgence sociale et écologique.

Le congrès a adopté les textes qui vont guider les actions et les revendications de la CES jusqu'en 2023 (Le programme d'actions 2019-2023, Le Manifeste de Vienne, L'avenir de la CES), ainsi que trois motions d'urgence.